

FAITS SAILLANTS STATISTIQUES OFFICIELLES RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

juin 2018

Données pour le mois de juin 2018 :

► En juin 2018, on dénombre 6 158 événements, 6 124 naissances et 34 adoptions, pour lesquels des prestations au Régime québécois d'assurance parentale ont été versées.

► En juin 2018, on dénombre 9 588 nouveaux prestataires ce qui représente une augmentation de 188 prestataires (↑2,0%) par rapport à l'année précédente¹.

	juin 2017	juin 2018	Variation annuelle ¹	
			N	%
Régime de base	7 331	7 616	285	↑ 3,9%
Régime particulier	2 069	1 972	(97)	↓ -4,7%
Total	9 400	9 588	188	↑ 2,0%

► En juin 2018, les 9 588 nouveaux prestataires admis, se répartissent comme suit :

- 5 159 (53,8%) femmes
- 4 429 (46,2%) hommes

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2018 :

► Du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, l'ISQ estime à 40 650 le nombre de naissances au Québec, 35 389 de ces événements (87,1%)² ont généré des demandes de prestation au Régime québécois d'assurance parentale.

► Du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, on compte 35 581 événements pour lesquels un parent a reçu une prestation au Régime québécois d'assurance parentale, presque la totalité soit, 35 389 (99,5%) sont des naissances.

	Comparaison des années 2017 et 2018 pour la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin			
	2017	2018	Événements	
			N	%
Naissances	35 260	35 389	129	↑ 0,4%
Adoption	176	192	16	↑ 9,1%
Total	35 436	35 581	145	↑ 0,4%

► Du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, on compte 58 893 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale. De ce nombre 45 713 (77,6%) ont opté pour le régime de base, alors que 13 180 (22,4%) ont opté pour le régime particulier.

► Ces 58 893 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale du 1^{er} janvier au 30 juin 2018 se répartissent comme suit, selon le type de régime et le groupe d'âge :

Groupe d'âge	Régime de base	Régime particulier	Total	
- de 20 ans	230	95	325	0,6%
20 - 24 ans	3 270	1 201	4 471	7,6%
25 - 29 ans	12 974	3 687	16 661	28,3%
30 - 34 ans	16 131	4 220	20 351	34,6%
35 - 39 ans	9 461	2 556	12 017	20,4%
40 - 44 ans	2 838	986	3 824	6,5%
45 ans et +	809	435	1 244	2,1%
Total	45 713	13 180	58 893	100,0%

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2018 (suite) :

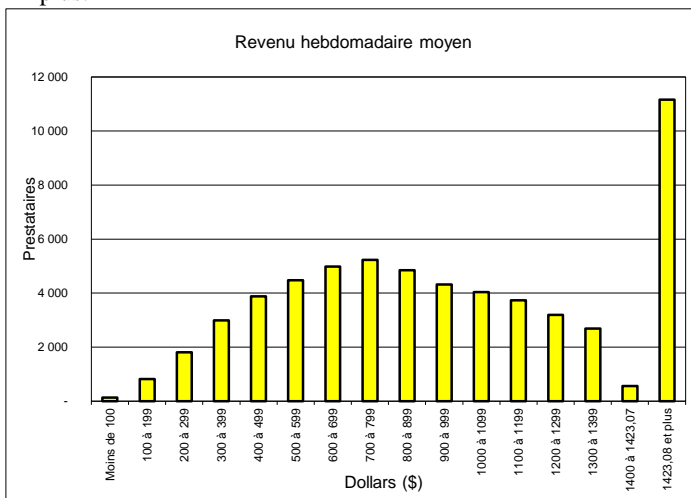
► Un peu plus de la moitié des prestataires se retrouvent dans trois régions du Québec :

- Montréal, avec 14 049 prestataires (23,9%);
- Montérégie, avec 10 992 prestataires (18,7%);
- Capitale-Nationale, avec 5 602 prestataires (9,5%);

► Les travailleurs autonomes et mixtes qui ont eu un enfant (naissance ou adoption) peuvent bénéficier du Régime québécois d'assurance parentale; 5,3 % des nouveaux prestataires de 2018 correspondent à cette catégorie de travailleurs.

	2017	%	2018	%
Salariés	57 072	94,6%	55 760	94,7%
Autonomes	2 037	3,4%	1 943	3,3%
Mixtes	1 227	2,0%	1 190	2,0%
Total	60 336	100,0%	58 893	100,0%

► Du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, sur l'ensemble des nouveaux prestataires admis au régime, 49 250 prestataires (83,6%) avaient un revenu hebdomadaire moyen de 500 \$ et plus.



► Du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, les prestations hebdomadaires moyennes versées pour chacune des catégories du plan de prestation se répartissent comme suit :

Type de prestation	Prestation moyenne hebdo (\$)
Maternité	528,88
Paternité	645,03
Parentale	500,31
Adoption	617,46

► Le Régime québécois d'assurance parentale prévoit un montant additionnel à verser aux familles à faible revenu si le revenu familial net est inférieur à 25 921 \$. Du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, 2 956 (5,1%) nouveaux prestataires ont vu leurs prestations majorées d'un montant hebdomadaire moyen de 38,39 \$.

► Du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, le Régime québécois d'assurance parentale a servi 139 419 prestataires.

De ce nombre 110 792 (79,5%) sont sous le régime de base et 28 627 (20,5%) sous le régime particulier.

1 La comparaison avec l'année précédente doit être faite avec réserve. En effet, le versement des prestations du régime débute le dimanche et le nombre de dimanches peut varier à chaque mois.

2 Les naissances multiples comptent pour un seul événement au Régime québécois d'assurance parentale.